Secrétariat pour la liturgie Ocist
et
Commission de liturgie Ocso

Lettre de nouvelles 2025 à propos de la liturgie

Chères sœurs, chers frères,
Nous vous saluons de l'Abbaye de Stiepel (Allemagne) où, en ces jours nous avons tenu notre réunion de travail annuelle.
Nous sommes au milieu de l'année sainte 2025, placée par le pape François sous la devise « Pèlerins de l'espérance ». Il semble que Dieu ait bien fait les choses en lui permettant de retourner dans la maison du Père en la fête de Pâques de cette année sainte. Nous nous réjouissons de l'élection du pape Léon XIV, qui poursuivra cette Année Sainte.
La dernière lettre liturgique est parue en 2023-2024 avec un peu de retard. Nous souhaitons désormais reprendre notre rythme annuel et publier les lettres directement après nos réunions annuelles.

Année Sainte 2025 : Pélerins d'espérance
Au cours de l'Année Sainte 2025, que le pape François a consacrée au thème « Pèlerins d'espérance », nous sommes invités à approfondir notre compréhension du mystère de l'amour de Dieu : un amour qui nous appelle à avancer ensemble, unis dans la foi, vers l'accomplissement de notre vocation chrétienne.
Cette année, nous sommes invités à célébrer les mystères de Dieu avec un cœur ouvert, afin que le Seigneur nous transforme à l'image du Christ et fasse de nous des instruments d'espérance dans notre communauté et dans le monde. Nous souhaitons vous donner quelques suggestions pour une méditation communautaire ou personnelle pour cette année :

1. L'Eucharistie : source d'espérance
Il est bon de réfléchir à la manière dont l'Eucharistie nous fortifie sur le chemin de la vie, nous donne de la force, du réconfort et la présence rassurante du Christ parmi nous. Réfléchissez à la manière dont nous pouvons vivre l'Eucharistie au quotidien en tant que communauté, en devenant du pain rompu pour tous.
2. Ensemble sur le chemin : l'unité dans la diversité
Alors que nous nous engageons sur un chemin de pèlerinage de l'espérance, célébrons la richesse de nos différentes traditions liturgiques et reconnaissons que notre unité en Christ transcende toutes les frontières. Nous sommes appelés à devenir un seul corps, unis sur le chemin vers le festin des noces du Royaume des Cieux.
3. Liturgie : école de l'espérance
Participer à la liturgie et la percevoir comme un lieu où nous grandissons dans toutes les vertus, dans la foi, l'espérance et l'amour. Cette année, nous voulons nous pourrions nous concentrer sur la manière dont la liturgie nous enseigne à vivre dans l'espérance et à faire confiance à la providence de Dieu dans les moments d'épreuve.
4. Pèlerinage de l'âme : conversion personnelle et communautaire
L'année liturgique nous invite à une conversion permanente afin que nos cœurs soient façonnés par les mystères que nous célébrons. La participation à la liturgie peut conduire à une transformation personnelle et communautaire en favorisant un engagement plus profond en faveur de la justice, de la paix et du bien commun.
5. Moments de réflexion
Nous pouvons prévoir cette année des moments particuliers consacrés à l'approfondissement de notre vie liturgique. Acceptons ces occasions avec joie et

ouverture d'esprit, prêts à nous laisser renouveler dans la foi et l'espérance.
Enfin, rappelons-nous que nous ne sommes pas seuls sur ce chemin. Le Saint-Esprit est toujours avec nous, il nous guide et nous soutient dans notre pèlerinage d'espérance. Avec un cœur plein d'espoir, continuons à marcher ensemble, fortifiés par l'Eucharistie, vers l'accomplissement de la promesse de Dieu. Que cette année soit un temps de bénédiction et de grâce pour tous les membres de notre famille cistercienne.

Actualités de nos Ordres

Réunion de travail de la commission liturgique OCSO et du secrétariat liturgique OCist
Du 28 juillet au 1er août 2025, la réunion de travail annuelle de la commission liturgique OCSO et du secrétariat liturgique OCist s'est tenue au monastère de Stiepel en Allemagne. La semaine de travail a débuté par une journée d'étude animée par le frère German Herzog sur le thème « Liturgie monastique et vie communautaire au miroir des Ecclesiastica Officia ». Les thèmes suivants ont ensuite été abordés : les communautés qui ne peuvent pas célébrer l'Eucharistie quotidiennement ; la formation liturgique dans nos ordres ; les traductions et modifications du Rituale Cisterciense. Ce fut un travail fructueux dans une atmosphère très fraternelle.

Graduale Cisterciense
Le travail sur la nouvelle édition du Graduale Cisterciense avance bien. Le calendrier initial était trop optimiste. Il semble désormais réaliste que le livre puisse être imprimé en 2026. Comme auparavant, vous pouvez envoyer vos suggestions, questions, remarques, etc à graduale@stift-heiligenkreuz.at. Le projet étant déjà très avancé, toutes les suggestions ne pourront bien sûr pas être prises en compte. Nous sommes toujours à la recherche de bonnes propositions pour la couverture.

Cours en ligne « Liturgie vécue »
En juin 2025, le Secrétariat pour la formation OCist a proposé un cours en ligne intitulé « Liturgie vécue ». L'intérêt suscité a été immense et les retours extrêmement positifs. Nous remercions l'Abbé général dom Mauro-Giuseppe et le Procureur général P. Lluc pour cette initiative et son organisation. Les conférences ont été enregistrées avec traduction simultanée. Le lien vers les enregistrements peut être demandé à P. Lluc (lluc.torcal@ocist.org).

Actualités de l'Église universelle
Sainte Thérèsa de Calcutta dans le calendrier général romain
Le 24 décembre 2024, il a été annoncé que le pape François, à la demande et à la requête des pasteurs, des religieux et des associations de fidèles, compte tenu de la force de la spiritualité de sainte Thérèsa de Calcutta dans différentes régions du monde, a ordonné que le nom de sainte Thérèsa de Calcutta, vierge, soit inscrit au calendrier général romain et que sa fête, qui n'est pas encore fixée, puisse être célébrée chaque année le 5 septembre par tous.
Le décret est disponible en plusieurs langues sur le site web du Saint-Siège. On y trouve également les textes liturgiques en latin. Ceux-ci doivent être traduits, approuvés et publiés par les conférences épiscopales après confirmation par ce dicastère.
https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2025/02/11/0125/00250.html#francese

Formulaire liturgique pour l'Année Sainte 2025
Comme lors des années saintes précédentes, un formulaire liturgique spécifique (MISSA PRO ANNO SANCTO) a été créé pour l'Année de l'Espérance. Il peut être téléchargé en

plusieurs langues sur le site web du Saint-Siège : https://www.iubilaeum2025.va/it/giubileo-2025/testi-liturgici-giubileo.html. Il contient d'autres prières pour l'Année Sainte.
D'autres traductions dans les langues nationales seront fournies et publiées par les conférences épiscopales compétentes.

Formulaire de messe pour la création
Le 3 juillet 2025, un nouveau formulaire de messe a été présenté et ajouté au Missale Romanum. Il porte le titre MISSA PRO CUSTODIA CREATIONIS. La version latine est disponible en ligne : https://www.vatican.va/content/dam/romancuria/culto-divino/Missa%20pro%20custodia%20creationis%20-%20Exemplar%20originale.pdf
Les traductions dans les langues nationales seront réalisées et publiées par les conférences épiscopales compétentes. Depuis la publication de l'encyclique « Laudato si' » du pape François, le Saint-Siège a reçu de nombreuses demandes du monde entier pour qu'il propose un formulaire liturgique tenant compte des préoccupations exprimées dans l'encyclique.

Questions et réponses
Pour les questions et réponses, vous pouvez également utiliser le forum à l'adresse www.liturgia-ocist.org.
Toutes les réponses reflètent l'opinion personnelle des auteurs et ne prétendent pas être exhaustives ni exactes.
Vous pouvez à tout moment nous envoyer d'autres questions dans votre langue à l'adresse suivante : liturgia@ocist.org

* Lorsque l'abbé célèbre une messe pontificale, peut-il, comme l'évêque, saluer le peuple en disant « Pax vobis » ? Reçoit-il l'évangéliaire qu'il doit vénérer après la lecture de l'Évangile ? Bénit-il le peuple en précédant la bénédiction des mots « Sit nomen Domini benedictum » ? utilise-t-il la mitre et la crosse comme l'évêque ? Ou y a-t-il des exceptions dans le rite ?
L'Abbé a le droit d'utiliser les insignes pontificaux lors de la célébration de la liturgie. D'un point de vue formel, il célèbre alors les offices religieux comme un évêque. Les règles à ce sujet se trouvent dans le Caeremoniale Episcoporum (2e édition 1985, plusieurs réimpressions depuis) ou dans les éditions respectives en langue nationale. Les abbés peuvent toutefois toujours se passer de la mitre. Si l'on porte la calotte, cellle-ci est généralement blanche (ou noire) dans notre Ordre.
Can 390 CIC : « L'évêque diocésain peut exercer les pouvoirs pontificaux dans tout son diocèse, mais en dehors de son diocèse, il ne peut le faire qu'avec le consentement explicite ou au moins raisonnablement présumé de l'ordinaire du lieu. » Conformément au motu proprio « Pontificalia insignia » du pape Paul VI sur la réforme de l'usage des insignes pontificaux du 21 juin 1968, les abbés généraux (pendant la durée de leur mandat) sont autorisés à les utiliser dans tous les monastères de leur Ordre. Les abbés ne sont autorisés à utiliser les insignes pontificaux que dans leur propre monastère et, avec l'autorisation du supérieur compétent, dans d'autres monastères de l'Ordre.

* Les mains sont-elles couvertes pendant la prière si l'on ne porte pas de coule ?
La règle de saint Benoît ne contient que peu d'informations sur les usages liturgiques concrets. La source la plus importante sur ce sujet est l'« Ecclesiastica Officia » du XIIe siècle. À cette époque, il n'était toutefois pas habituel de porter le scapulaire pendant la

liturgie. La coule était le vêtement habituel pour la liturgie, les repas, les voyages, etc. Elle n'était retirée que pour le travail, auquel cas on enfilait le scapulaire. De nos jours, dans les monastères de notre Ordre, il est courant de prendre les repas sans cooule et de prier certaines heures de la liturgie sans coules. Où mettre alors les mains ? Il est vrai qu'il existe une ancienne tradition monastique qui consiste à couvrir les mains pendant la prière, ce qui est presque inévitable lorsque l'on porte la coule. C'est une attitude de recueillement, de prière et de silence. Ce geste est parfois associé au port de la capuche sur la tête.
Si l'on souhaite couvrir ses mains (sans capuche), on peut bien sûr le faire dans les manches (comme avec la capuche) ou sous le scapulaire. Si l'on ne porte pas de capuche en raison de la chaleur estivale, mais que l'on couvre ses mains, l'effet rafraîchissant sera à peine perceptible. De plus, nous avons l'habitude, lors de l'Évangile, du Notre Père, de la bénédiction, etc., de sortir consciemment des stalles et de laisser pendre les mains (les manches étant alors couvertes par la coule). Il s'agit d'une attitude attentive et ouverte envers Dieu. Dans certains endroits, il est néanmoins d'usage de se couvrir les mains lorsqu'on ne porte pas de chape ou de coule. Il est important de noter qu'il n'existe pas de règles uniformes et que chaque communauté trouvera la solution qui lui convient. Il est intéressant de noter que ces questions ont particulièrement tendance à susciter des discussions laborieuses au sein des communautés. Chaque solution a sa justification. L'important est de préserver l'harmonie.

* Comment célébrer le lavement des pieds le Jeudi saint ?
Il existe plusieurs possibilités : on peut célébrer le lavement des pieds (Mandatum) dans le cadre de la messe. Dans ce cas, il faut respecter les dispositions du missel.
Selon une ancienne coutume de notre Ordre, on peut également le célébrer pendant la journée, en dehors de la messe. Autrefois, il y avait le lavement des pieds des pauvres et le lavement des pieds des frères. L'inspiration pour tout cela vient du plus ancien témoignage des Ecclesiastica Officia.
Le chapitre 21,7-21 décrit le lavement des pieds des pauvres : après avoir chanté nones, les frères conduisent les pauvres dans le cloître. Ils les font s'asseoir et leur font enlever leurs chaussures, en commençant par la porte de l'église par laquelle les moines sortent habituellement pour entrer dans le cloître. Ils y apportent des bassines et des linges ou des serviettes nécessaires au lavement des pieds, ainsi que de l'eau chaude, et ils disposent tout cela avec soin. Et ils procèdent au lavement des pieds des pauvres dans le cloître. Après avoir lavé, séché et embrassé les pieds des pauvres, les moines se lavent les mains. Ensuite, chaque frère donne une pièce de monnaie à chaque pauvre. Ils leur tendent ces deniers à genoux et embrassent les mains des pauvres. Ensuite, les frères se lèvent ensemble, font une nouvelle fois une inclination devant les pauvres et chantent SUSCEPIMUS DEUS MISERICORDIAM TUAM IN MEDIO TEMPLI TUI. Le chapitre 21,28-44 décrit le lavement des pieds des frères. À l'époque, il avait lieu entre le souper et les complies. Ce moment n'est plus approprié selon l'ordre liturgique actuel : après que la communauté se soit levé de table, les frères apportent de l'eau chaude dans le cloître. Ensuite, le sacristain frappe la tabula pour le lavement des pieds. La communauté des moines s'assoit dans le cloître et le prieur prend la place de l'abbé. Le chantre entonne l'antienne DOMINUS IESUS et les moines s'assoient de part et d'autre. Ensuite, l'Abbé et ses assistants se ceignent de linges de lin et lavent, sèchent et embrassent les pieds de tous. Chaque fois qu'ils passent devant le prieur, ils s'inclinent, tant l'Abbé que les autres. Une fois le service terminé, l'Abbé lave les pieds de ses deux assistants, et les autres se lavent les pieds les uns les autres. À la fin, le plus âgé des deux assistants de l'Abbé lui lave les pieds, tandis que l'autre les sèche et les embrasse. Ensuite, l'Abbé et les autres se versent mutuellement de l'eau sur les mains. Puis ils remettent leurs coules. Le prieur se lève et cède sa place à l'abbé, et tous se lèvent ensemble. Lorsque l'Abbé s'est assis,

tous les autres s'assoient également. Comme lecture pour accompagner, le diacre, désigné par le chantre, lit l'Évangile ANTE DIEM FESTUM PASCHE, tous etant assis comme les autres jours. Ensuite, on prie les complies.

* Dans notre monastère, l'anniversaire de la consécration de l'église est célébré lors d'une fête d'apôtre. Celle-ci est-elle reportée au lendemain ou est-elle annulée ?
En principe, le jour liturgique le plus important (solennité de l'anniversaire de la consécration de l'église) remplace le jour moins important (fête d'apôtre).
Dans le missel de Paul VI de 1970, il était prévu que la fête des apôtres soit reportée au jour férié suivant. Cette règle ne figure plus dans le missel de Jean-Paul II de 2002.
Ainsi, les deux options sont possibles : le report ou l'annulation de la fête des apôtres.

Conclusion
Vous pouvez nous joindre à l'adresse e-mail commune : liturgia@ocist.org, ainsi qu'à nos adresses e-mail personnelles, par courrier postal et par téléphone dans nos monastères respectifs.
Nous réitérons notre volonté d'être là pour vous. Nous sommes toujours reconnaissants pour vos suggestions et vos critiques. Nous vous demandons de prier pour notre travail.

Dans la prière, nous vous saluons très cordialement.
P. Antoine, Fr. Cœlestin, Sr. Judit, Sr. Karla, Fr. Thomas, Sr. Patrizia, P. Ruben, P. Hugues

Liens :
YouTube: https://www.youtube.com/@CistercianLiturgicalCommission
Spotify: https://open.spotify.com/show/53Tkd7jrycR4crDqlXavDq
Thesaurus Liturgiae Cisterciensis: https://www.liturgia-ocist.org/